

Équipement de protection individuelle grand froid : mais où vous cachez vous ?

Communiqué de la Section Sud Culture aux Centre des monuments nationaux (CMN)

La période hivernale s'est peu à peu installée et certains d'entre vous se demandent encore, et à juste titre, si l'établissement leur attribuera des EPI (équipement de protection individuelle) et/ou des vêtements de travail satisfaisants et suffisants pour faire face au froid.

Adoptons une posture optimiste : le CMN prend toujours soins de ses agents et au meilleur prix !

Pourtant, force est de constater, que la gestion interne sur ces équipements a peu évolué : elle est hasardeuse, le budget est très réduit (environ 80€ par agent mais pas tous les ans !), les commandes aléatoires et disparates d'un monument à un autre.

Mais-où sont passés les EPI adaptés à l'activité de chacun et qui ne gênent pas les agents lors des tâches à réaliser ?

Mais où en est-on sur l'entretien des EPI ? Là aussi motus et bouche cousue !

Et pour le vieillissement des EPI, là encore, aucune règle commune concernant les délais de renouvellement des articles.

Rappelons- le, c'est bien à l'administration de financer intégralement, fournir, vérifier l'état et d'entretenir vos équipements de protection individuelle.

Si la nouvelle direction du CMN souhaite apporter de meilleures conditions de travail à ses agents, une priorité se doit d'être donnée à l'achat d'EPI et de vêtements de travail, accompagnée d'une budgétisation suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins des personnels concernées.

Ce sujet fait face à une grande inertie au sein du CMN, ce qui n'est pas sans impact sur le quotidien des agents.

Depuis 2022, un MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE se devait d'être lancé par l'établissement ... **Nous sommes sans nouvelles !**

Certains et certaines d'entre vous avez pris les devants sur vos deniers personnels pour vous équiper en articles appropriés afin de lutter contre le froid. C'est le monde à l'envers ... Pour les plus chanceux d'entre vous, il faudra vous contenter de votre bonne vieille parka usée par le temps.

Et pour les agents du siège, vos représentants du personnel SUD Culture l'ont bien constaté, le CMN a choisi pour vous l'un des meilleurs articles à prix défiant toute concurrence : **tous à vos plaids, camarades !**

Les heures chassent le temps qui presse et l'hiver passe...

STOPPONS CES DÉRIVES !

Lors de nombreuses instances, vos représentants SUD CULTURE ont demandé à ce qu'une note clarifiant les règles d'attribution concernant les EPI, les vêtements de travail et les vêtements marqués soit émise par le CMN.

UN SYNDICAT AU SERVICE DES LUTTES ! ON NE LACHERA RIEN ! ! !

Paris, le 5 février 2025

Section CMN SUD Culture Solidaires

[<sud.culture.solidaires@monuments-nationaux.fr>](mailto:sud.culture.solidaires@monuments-nationaux.fr)